

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	<b>Enregistrement</b>	Référence : DIAJ-SRP- ER 013
	<b>Formulaire de demande de création d'un établissement de fabrication et de distribution en gros</b>	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 1/ 4

### ANNEXE VIII

<b>IDENTIFICATION DU DEMANDEUR :</b>	
<b>Dénomination complète de la société</b>	
<b>Forme juridique</b>	
<b>NINEA</b>	
<b>Adresse du siège social :</b>	
<u>Adresse de succursales 1</u>	
<u>Adresse de succursales 2</u>	
<u>Adresse de succursales 3</u>	
<b>Prénom et nom du pharmacien responsable</b>  Adresse mail :  Numéro de téléphone portable :  Référence de l'acte portant désignation du pharmacien responsable :	

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	<b>Enregistrement</b>	Référence : DIAJ-SRP- ER 013
	<b>Formulaire de demande de création d'un établissement de fabrication et de distribution en gros</b>	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 2/ 4

**MOTIF DE LA DEMANDE :**

- nouvelle demande
- changement de la dénomination de l'établissement
- changement d'adresse du siège social
- agrément de nouvelles installations
- autres (préciser le(s) motif(s) de la demande de modification de l'autorisation) :

.....

.....

.....

**FORMES PHARMACEUTIQUES CONCERNÉS PAR LA DEMANDE :**

- Comprimés
- Injectables
- Médicaments destinés aux essais cliniques chez l'homme
- Autres (préciser)

**ACTIVITÉS CONCERNÉES PAR LA DEMANDE :**

- Grossiste répartiteur
- DGIE (Distribution en gros à l'importation et à l'exportation)
- Dépositaire
- Industrie pharmaceutique
- Autres (à préciser)

**DOCUMENTS À ANNEXER :**

1. un extrait du registre du commerce et les statuts de la société mentionnant au moins l'activité ou les activités pharmaceutiques pour lesquelles une autorisation est demandée ;
2. un extrait de la décision intégrale de l'organe social daté et dûment signé portant nomination du pharmacien responsable ;
3. un curriculum vitae du pharmacien responsable ;
4. une copie conforme des pièces justificatives de l'expérience acquise dans le domaine de l'industrie ou de la distribution en gros ;
5. une copie certifiée conforme du diplôme d'État de docteur en pharmacie ou d'un diplôme admis comme équivalent du pharmacien responsable ;

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	<b>Enregistrement</b>	Référence : DIAJ-SRP-ER 013
	<b>Formulaire de demande de création d'un établissement de fabrication et de distribution en gros</b>	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 3/ 4

6. un extrait du casier judiciaire du pharmacien responsable datant de moins de trois (3) mois ;
7. un certificat de résidence du pharmacien responsable ;
8. un extrait de naissance datant de moins de trois (03) mois ;
9. une copie du certificat de nationalité sénégalaise ou une pièce attestant que le pharmacien est ressortissant de l'espace UEMOA ;
10. un contrat ou une promesse de location du site devant abriter l'établissement.

**DOCUMENTS FACULTATIFS :**

la liste des équipements;

la liste prévisionnelle de tout le personnel, et leurs qualifications et fiches de postes ;

la liste des potentiels fournisseurs locaux et internationaux ;

AUTRES DOCUMENTS (à préciser) : .....

<b>Fait à</b>	
<b>Date</b>	
<b>Signature</b>	
<b>Cachet de établissement</b>	

 <p>Agence sénégalaise de Réglementation pharmaceutique</p>	<b>Enregistrement</b>	Référence : DIAJ-SRP- ER 013
	<b>Formulaire de demande de création d'un établissement de fabrication et de distribution en gros</b>	Indice : 01
		Date : 12/12/2022
		Page: 4/ 4